

Formation : Equipier de première intervention Chais et Distilleries

Pouvoir intervenir immédiatement et de façon coordonnée dans la zone de travail

Action de prévention et de gestion des risques d'incendie dans les Chais et Distilleries

Durée de la formation : 8.00 heures soit 1.00 jour(s)

Profils des stagiaires

- Employés des chais et distilleries

Prérequis

- aucun
- Tenue appropriée pour la formation (chaussures plates, pantalon, manches longues)
- Lunettes de soleil (non obligatoires mais conseillées)

Lieu : CEISE (Centre d'entraînement et d'instruction à l'incendie et aux secours) 2 route de la Touche 16200 JARNAC

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours

Contenu de la formation

- MATIN à 8h 30 : Présentation des participants et intervenants
 - Description de la formation
 - Description des postes de travail de chaque participant
 - Evaluation des connaissances des participants au travers d'une discussion
- Toboggan à vapeur :
 - Vaporisation de l'éthanol
 - Inflammation des vapeurs
 - Densité de vapeur
- Brulage éthanol :
 - Inflammabilité selon le degrés d'alcool
 - Inflammabilité selon la température
 - Introduction de la notion de point éclair
 - Modes d'extinctions : Dilution, mousse, poudre
- MATIN à 10h 15 : A l'aide d'une présentation informatique, initiations aux notions de :
 - Combustion
 - Point éclair
 - Causes des incendies
 - Modes de propagation
 - Classes de feu
 - Consignes de sécurité
 - Alarme
 - L'alerte

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



- Les extincteurs
- RIA PIA (si la société en est pourvu)
- Travaux pratiques : Mise en évidence des phénomènes d'inflammabilité de l'alcool
- APRES-MIDI à 13h 30 : 4 mises mise en situation réalisables
 - Mise en situation face à un feu de classe A
 - Mise en situation face à un feu d'origine électrique
 - Mise en situation face à un feu d'hydrocarbure
 - Mise en situation face à un feu d'alcool d'une cuvette de 18m2 en présence de barrique stockage traditionnel ou en rack
 - Mise en situation face à un feu d'alcool d'une cuvette de 48m2
 - Mise en situation face à un feu d'alcool dans une distillerie
- Moyens d'extinction utilisables (selon la demande de la société)
 - Extincteur poudre 6 ou 9 Kg
 - Extincteur poudre 50 Kg
 - Extincteur eau avec additif 6 ou 9 litres
 - Extincteur CO2 2 ou 5 Kg
 - RIA
 - PIA
- Complexification :
 - Présence de victime, action en travailleur isolé ou en équipe
 - La chronologie des mises en situation ainsi que leurs thèmes, peut-être adapté par les formateurs aux conditions météorologiques ainsi que pour une meilleure intégration des participants.
- 17H : Fin de formation
 - Test de connaissance
 - Renseignements administratifs
 - Retour sur la journée

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Romain Deville : Conseiller formation : 07 60 05 44 70 / romain.deville@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans des espaces dédiés à la formation (salle de cours)
- Plateau de feux d'alcool pour la pratique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Evaluation initiale des connaissances
- Cours théoriques et pratiques
- Evaluation finale des connaissances en fin de formation
- Attestations de fin de formation éditées par le SDIS
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 4 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 4 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

2 avril 2025